

REPUBLIQUE DU NIGER  
**CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE  
DE MARADI**

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000/15  
du 21 Août 2000 - Tél. : (227) 20 41 01 38 / Email : [cramaradi@gmail.com](mailto:cramaradi@gmail.com)



*Aimée Tchokanaka et Abdou-Rachidi Hamani Gado, CRA Maradi Mars 2019*

## **Note sur le financement des clôtures par le crédit agricole dans la région de Maradi**

L'une des rubriques récurrentes dans les devis/facture proforma des producteurs de Maradi, demandeurs de crédit agricole avec subvention, est la clôture de leurs sites productifs. Dans le contexte de Maradi, cette clôture peut se justifier. Les producteurs associent généralement l'arboriculture fruitière à la production maraîchère et, puisque les cas de vols sont fréquents, la clôture est perçue comme un moyen de réduire les vols. La clôture permet aussi de matérialiser clairement les limites d'une parcelle.

Les clôtures à Maradi sont en haie morte, en haie vive, en barbelé ou en grillage. Il est possible sur le crédit agricole, notamment avec le ProDAF, d'accéder à des ressources pour faire des clôtures en haie vive, qui allient plusieurs avantages (production de bois de chauffe, brise vent, fourrage pour le bétail, fruits pour la consommation, feuilles de henné pour la commercialisation). Ce sont pourtant les clôtures en barbelé et grillage qui sont souvent demandées dans les devis des producteurs dans le cadre du crédit agricole. Ces clôtures sont souvent facturées à 3500 F le mètre linéaire par les fournisseurs qu'elles soient en barbelé ou en grillage avec poteaux en tube carré ou en béton. C'est cette remarque qui a suscité la curiosité de la CRA afin d'investiguer elle-même sur le cout réel d'une clôture afin de mieux analyser les demandes des producteurs et mieux les conseiller.



Clôture grillagée avec tube carré



Clôture avec poteau en béton en cours de réalisation



Clôture en haie vive de moringa

Les clôtures en barbelé ou grillages sont des investissements lourds (1.050.000 F environ pour clôturer 0,5 ha selon les tarifs des fournisseurs) qui ne sont pas directement liés à la performance de l'activité de maraichage, la CRA est donc souvent prudente à conseiller les producteurs, n'ayant pas

un certain niveau de revenu, à réaliser cet investissement. La simulation des coûts de clôture effectués par la CRA ont porté sur la clôture d'un terrain de 0,5 ha sur la base d'un poteau tous les 3m et les coûts des matériels (barbelé, grillage, fil de fer) sont ceux recueillis sur le marché de Maradi. Voilà les résultats de ladite simulation.

## 1. Cas d'une clôture en barbelé

Clôture barbelée, superficie 0,5ha, périmètre 300 m				
Matériel	Unité	Qté	Prix unitaire (F)	Total (F)
Poteau Tube carré		101	3 375	340 875
Poteau Béton armé		101	4 000	404 000
Barbelé	rouleau de 150m	10,5	22 000	231 000
Fil	rouleau de 100m	5	1 000	5 000
Porte	FF			25 000
Main d'œuvre et transport	FF			100 000
<b>Total avec tube carré</b>				<b>701 875</b>
<b>Total avec poteau en béton</b>				<b>765 000</b>

Selon les estimations de la CRA, il faut 765.000 F pour clôturer 0,5 ha de terrain avec des poteaux en béton et du barbelé et 700.000 F pour clôturer la même superficie avec du barbelé et des tubes carrés. Le mètre linéaire de clôture barbelée revient respectivement à 2.550 F avec les poteaux en béton et 2.340 F avec les tubes carrés. Ce coût est inférieur de 950 F à 1.100 F au mètre linéaire de clôture barbelée facturée par les fournisseurs aux producteurs.

## 2. Cas d'une clôture grillagée

Clôture grillagée, superficie 0,5ha, périmètre 300m				
Matériel	Unité	Qté	Prix unitaire (F)	Total (F)
Poteau Tube carré		101	3 375	340 875
Poteau Béton armé		101	4 000	404 000
Grillage	rouleau de 18m	17	50 000	850 000
Fil	rouleau de 100m	5	1 000	5 000
Porte	FF			25 000
Main d'œuvre et transport	FF			100 000
<b>Total avec tube carré</b>				<b>1 320 875</b>
<b>Total avec poteau en béton</b>				<b>1 384 000</b>

Selon les calculs effectués dans le tableau ci-dessus, il faut 1.385.000 F pour clôturer 0,5 ha de terrain avec des poteaux en béton et du grillage et 1.320.000 F pour clôturer la même superficie avec du grillage et des tubes carrés. Le mètre linéaire de clôture grillagée revient respectivement à 4.600 F avec les poteaux en béton et 4.400 F avec les tubes carrés. Ce qui est supérieur d'environ 900 F à 1.100 F au mètre linéaire de clôture grillagée facturée par les fournisseurs aux producteurs.

Il se peut qu'il y ait des différences entre ce que les producteurs et leurs fournisseurs font en termes de distance entre deux poteaux et même de type et quantité de grillage ou de barbelé utilisé par rapport aux calculs effectués par la CRA. Dans tous les cas, on se rend bien compte que les clôtures en barbelé reviennent moins chères que les clôtures grillagées et qu'il faudra échanger avec les porteurs de devis sur les spécificités réelles des clôtures qu'ils souhaitent réaliser.

### **3. Les montants à rembourser pour une clôture**

Tel que calculé par la CRA, un producteur qui souhaite clôturer un terrain de 0,5 ha avec du grillage et des poteaux en béton contractera un crédit de 692.000 F au niveau de la BAGRI (en bénéficiant de la subvention de 40% du FISAN). S'il décide de rembourser ce prêt à travers des échéances trimestrielles pendant 24 mois, il devra s'attendre à rembourser à chaque trimestre environ 100.000 F. S'il veut utiliser 30% de ses revenus pour rembourser le crédit contracté, il devra avoir des revenus de l'ordre de 1.200.000 F sur l'année.

Dans le cas d'une clôture d'un terrain de 0,5 ha en barbelé avec des poteaux en béton, le producteur contractera un crédit de 382.500 F au niveau de la BAGRI. S'il décide de rembourser ce prêt à travers des échéances trimestrielles pendant 24 mois, il devra s'attendre à rembourser à chaque échéance environ 57.000 F. S'il veut utiliser 30% de ses revenus pour rembourser le crédit contracté, il devra avoir des revenus de l'ordre de 680.000 F sur l'année.

Prenons l'exemple de M. Tahirou, producteur suivi en conseil de gestion par la CRA de Maradi. Il fait 0,5 ha de chou sur deux cycles de production entre octobre et mai.

La fiche technico-économique de la CRA donne comme marge brute possible pour 0,5 ha de chou un montant de 400.000 F par cycle (80 000 F pour 1000 m<sup>2</sup>). Avec un cycle de culture de chou, il ne peut pas rembourser son crédit pour une clôture grillagée dont le montant est équivalent à sa marge brute.

Avec deux cycles de culture de chou, il peut espérer avoir une marge brute de 800 000 F pour 0,5 ha. Dans ce cas, le remboursement du crédit juste pour la clôture lui coûterait 50% de sa marge brute pendant deux ans. Ce qui est très élevé et difficilement supportable.

Les demandeurs de crédit ayant d'autres sources de revenus (arboriculture, commerce) pouvant leur permettre de rembourser ce type de crédit sont à prioriser pour cet investissement.

Pour une clôture avec fil de fer barbelé, les montants à rembourser sont beaucoup plus réduits et compatibles avec les marges brutes d'un producteur qui fait au moins deux campagnes sur l'année (228 000 F à rembourser pour 800 000 F de marge brute pour deux cycles de cultures de chou).

Pour un producteur qui dépend directement de ses cultures pour rembourser le crédit, il faut lui conseiller de faire une clôture en fil de fer barbelé avec une haie vive. Dans le cas d'une clôture en grillage, le risque d'avoir des difficultés de remboursement sera élevé.

Si le producteur a d'autres sources de revenus, toutes les options sont possibles.